

PASI BTP® - PAsseport Sécurité Intérim

PASI-01

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Le stagiaire formé devra être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier.

Connaitre et identifier les risques principaux liés à son activité. Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche.

Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, préventifs et techniques.

S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité.

Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier.

Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir...



Public Visé

Intérimaires du secteur du bâtiment et travaux publics, de toutes fonctions opérationnelles.



Pré Requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir les capacités nécessaires pour respecter les conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation.

Identifier les grands principes de la réglementation du secteur alimentaire

Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène.

Mettre en œuvre les principes de l'hygiène.

Blocs de Compétences

RÈGLES DE VIE

- Les règles dès l'arrivée sur le site,
- Port des EPI de base : casque, gants, chaussures...,
- Proscrire l'utilisation du téléphone portable,
- Consommation de drogues ou d'alcools (RI),
- Utiliser et respecter les installations mises à disposition,
- Les panneaux signalétiques et pictogrammes du chantier,
- Que faire en cas d'accident,
- Connaître son Devoir d'alerte, son Droit de retrait.

ÉNERGIES

- Sources d'énergies sur le chantier et risques associés,
- Couleurs des grillages d'avertissements,
- Contrôles visuels de l'état des matériels et des accessoires fournis par le chef,
- Pas d'interventions sans habilitation.

DÉPLACEMENT ET ACCÈS

- Utiliser les zones de circulation identifiées sur le chantier,
- Respecter les zones de stockages,
- Signaler toute anomalie et manque d'EPC ou d'éclairage.

ENGINS & VÉHICULES

- L'obligation d'autorisation de conduite,
- Ne pas travailler et circuler à proximité d'un engin ou véhicule,
- EPI spécifique pour être vu : gilet haute visibilité.

HAUTEUR

- Identification des différents matériels permettant le travail en hauteur : PIRL, plateelage sur tour d'étalement, échafaudage roulant et de pied, PEMP,
- Identification des matériels pour l'accès : escalier définitif, escalier de chantier (ex : ESCALIB), escalier pliable, tour escalier, échelle...,
- Connaissance et présence des EPC au poste de travail,
- Mode opératoire, autorisation préalable, contrôle des dispositifs.

ENSEVELISSEMENT

- Consignes d'accès et travaux dans une fouille,
- Exemples de tranchées blindées ou talutées,
- Signalement d'anomalies possibles.

STABILISATION EN PHASE PROVISOIRE (VOILES BANCHÉS, PRÉFABRIQUÉS, ÉTAIEMENT...)

- Matériels de stabilisation et leur utilisation, consignes d'utilisation,

- Identification des risques ou des anomalies.

TRAVAUX À PROXIMITÉ DES VOIES DE CIRCULATION

- Travailler uniquement dans l'emprise du chantier et en présence de la signalisation temporaire,
- Respecter les accès chantier / public mis en place,
- EPI spécifique pour être vu : gilet haute visibilité.

OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIFS

- Connaître les risques liés à l'utilisation de ces outils,
- Porter les EPI spécifiques (anti-bruit, lunettes, gants, masque...),
- Savoir préparer son poste de travail.

ÉLINGAGE

- Connaître les risques et ne jamais stationner sous une charge,
- Ne pas réutiliser les élingues à usage unique,
- Ne pas élinguer si pas formé.

Méthodes pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos ou des études de cas.

Mises en situation sur plateau technique.

Questions réponses, partage d'expériences.

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs reconnus compétents.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation théorique réalisée à la fin de la formation (sur plateforme Web spécifique PASI).

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Effectif

8 personnes maximum par formateur.

Tarifs

[Nous consulter](#)



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

